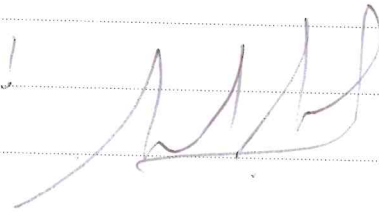


Jeudi 30 Mars 2015. Troisième séance de l'É.P.

⑥ Comité de suivi de l'É.P. de Jean-Louis le 30/03/2015
Concernant le SABA TIER dossier 1093 chemin des Moliers
83136 La Roquebrussanne (1^{er} feuillet)

Vendredi 11 Avril 2015, Quatrième séance de l'É.P.

⑦ NICOCAS. Nichèle des Moulins n° 182.
146 chemin de la Savonnière
83136 La Roquebrussanne.
Pourquoi quelle injustice!



⑧ CAMIER Lèzlie
1313 chemin des moliers
83136 La Roquebrussanne

Pour appuyer la réflexion de M^{me} Nicolas, il est injuste d'avoir rendu inconstructible le terrain de Cyrielle CAMIER alors que la zone est construite sauf les parcelles 180 et 182. Ces parcelles étaient en attente de l'extension du réseau d'assainissement collectif. Or depuis vous avez autorisé la constructibilité de terrains non desservis, même s'ils sont plus éloignés du village que les terrains sus-désignés.

Par ailleurs la carte d'aménagement est jaune puisque aucune extension du réseau d'assainissement n'est à l'ordre du jour, ni même budgétisée. Il a été déclaré en conseil municipal que le réseau ne serait pas étendu donc il est erroné de citer une zone future d'assainissement.

~~CAMIER~~